

INFORMATIONS POUR LE PATIENT

PRÉLÈVEMENT D'UN ÉCHANTILLON POUR LA RECHERCHE DE PARASITES INTESTINAUX, DE KYSTES DE PROTOZOAIRES, D'ŒUFS ET DE LARVES DE VERS PARASITES

Ne pas utiliser de laxatifs, de purges ou de suppositoires pour évacuer.

Il est nécessaire de:

- ⇒ évacuer dans un récipient propre;
- ⇒ prélever avec la palette fixée au bouchon du récipient stérile pour une petite quantité de selles et les transférer dans le récipient (vendu en pharmacie) ;
- ⇒ ne pas prélever trop de selles et se limiter à une quantité qui ne remplit pas complètement le récipient;
- ⇒ fermer **hermétiquement** le récipient, le marquer avec le NOM et le PRÉNOM et si plusieurs échantillons sont prescrits, les prélever en indiquant les différents jours de prélèvement avec 1, 2 et 3 ;
- ⇒ chaque échantillon doit être livré le jour du prélèvement.

L'enregistrement s'effectuera lorsque le premier échantillon sera remis.

Les deux jours suivants, il faudra seulement remettre l'échantillon.

Effectuer l'enregistrement de l'échantillon au service de caisse/enregistrement avec :

- *l'ordonnance du médecin prescripteur;*
- *les documents d'identification personnelle (carte de santé [tessera sanitaria], carte d'identité, cartes d'exemption éventuelles);*
- *l'échantillon de selles.*

Remettre le récipient au Centre de prélèvement.